



Charte du licencié + Parents pour les mineurs

« Il n'y a pas de progrès sans entraînement...

...et pas d'entraînement sans effort. »

Préambule

La présente charte ne constitue pas un règlement intérieur mais un contrat de confiance entre le basketteur, les parents et le club. En s'inscrivant au Sud Yon Basket Club, tous les acteurs (joueurs, parents, dirigeants, bénévoles...) acceptent les termes de cette charte.

1 – LE CLUB

- Le Sud Yon Basket Club assure et licencie le joueur auprès de la Fédération Française de Basket-Ball.
- Le club met à disposition le matériel nécessaire.
- Le Sud Yon Basket Club prend en charge les entraînements par des personnes compétentes et/ou diplômées pour la progression individuelle et collective des joueurs.
- Le club prend en charge le financement des formations d'officiels et d'entraîneurs.
- Le Sud Yon Basket Club s'engage à organiser des temps forts et des animations afin de favoriser la vie associative et sportive.

2 - LE JOUEUR

Entraînements

- Je viens aux entraînements à l'heure, en tenue de sport avec une bouteille d'eau, sans bijou, sans portable.
- Je préviens l'entraîneur en cas d'absence à l'entraînement.
- Je viens aux entraînements dans le but de progresser individuellement et collectivement.
- Je respecte les règles de politesse et de convivialité.
- Je respecte mes coéquipiers, l'entraîneur et ses consignes.
- Je prends soin du matériel mis à ma disposition.

Matches

- Je viens aux matches à l'heure, avec une bouteille d'eau, sans bijou, sans portable.
- Je préviens le coach en cas d'absence au match.
- J'écoute les consignes de mon coach et non ceux d'une autre personne (parents, public).
- L'arbitre fait partie du jeu et j'accepte donc **toutes** ses décisions.

- Je respecte mes adversaires, je reste « fair-play » et je les salue en début et en fin de match, quel que soit mon état d'esprit. Je n'oublie pas que le basket-ball reste avant tout un jeu.
- Lorsque l'arbitre me sanctionne d'une faute technique ou disqualifiante, le club a un droit de regard et peut intervenir, prendre des décisions en fonction des faits (comportements, gestes...). **La pénalité financière résultant des fautes techniques ou disqualifiantes sera facturée aux licenciés ou aux représentants légaux en cas de licenciés mineurs.**

Club

- Je me devrai d'honorer toute convocation destinée à assurer le bon fonctionnement du club (tables de marque, arbitrage, bar, événements festifs...).
- Je me dois de trouver un remplaçant, en cas d'indisponibilité, dans les plus brefs délais, afin de ne pas mettre en difficulté toute l'organisation d'une ou plusieurs rencontres. Le club se réserve le droit de prendre des sanctions en cas d'absence non remplacée.
- Je viens encourager les autres équipes du Sud Yon Basket Club dans la mesure de mes possibilités, car, si j'apprécie que l'on vienne me voir et me supporter, je dois agir de même avec les autres.
- Je supporte positivement les équipes du Sud Yon Basket Club, dans le respect du jeu, des arbitres et des adversaires.

3 - LES REPRESENTANTS LEGAUX POUR LES MINEURS – LES LICENCIES MAJEURS

Maillots

- Laver le jeu complet (maillots et shorts) de l'équipe quand c'est mon tour.

Matches

- Je m'engage à assurer les déplacements de l'équipe durant la saison
- Je supporte positivement les équipes du Sud Yon Basket Club, dans le respect du jeu, des arbitres et des adversaires.
- Je préviens le coach en cas de retard ou d'absence.

Événements du club et plateaux pour les parents du mini-basket

- Je m'engage à aider le club durant la saison lors d'événements organisés par le club.

Entraînements

- J'emmène mon enfant à la salle de sport, suffisamment tôt, pour qu'il soit prêt au moins 5 minutes avant le début de l'entraînement, afin que la séance se déroule dans de bonnes conditions.
- Je viens chercher son enfant juste à la fin de l'entraînement **à l'intérieur de la salle sport.**
- Je préviens l'entraîneur en cas de retard ou d'absence.

« Être des acteurs du Basket Vendéen...

...et non pas des consommateurs. »



Vu et pris connaissance
de la charte du Sud Yon Basket Club
ainsi que de son règlement intérieur

SIGNATURES

Le Président du SUD YON Basket Club,

Les Représentants légaux,


BOILEAU S.

Le licencié 1

(Nom, prénom et signature)

Le licencié 2

(Nom, prénom et signature)

Le licencié 3

(Nom, prénom et signature)

Je soussigné(e), _____ le licencié ou le représentant légal du (ou des)
licencié(s) mineur(s), _____ (prénoms des enfants)

- ☐ Autorise les responsables du Sud Yon Basket Club ou les accompagnateurs à prendre, pour moi / pour mon enfant, si besoin est toute mesure (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendue nécessaire en cas de grave accident et m'engage à rembourser les frais qui pourraient en résulter.
- ☐ Autorise pratiquer le basket-ball de compétition et d'entraînement au sein du Sud Yon Basket Club.
- ☐ Autorise mon enfant à effectuer les déplacements sportifs, entraînements ou sorties extra sportives à bord du véhicule personnel d'un membre du club ou parent accompagnateur et décline toute responsabilité au Sud Yon basket Club.
- ☐ Autorise mon enfant à quitter **SEUL** l'entraînement et décline toute responsabilité au Sud Yon basket Club.
- ☐ Autorise le club du Sud Yon Basket Club à diffuser mon image ou celle de mon enfant par le biais de photos prises lors des rencontres ou des manifestations du club sur le site ou les réseaux sociaux.

Site internet du SUD YON BASKET CLUB : <https://sudyonbasketclub.fr/>

Facebook : www.facebook.com/sudyonbasketclub

Instagram: www.instagram.com/sud_yon_basket_club

Fait à _____

Le _____

Signature du représentant légal ou du licencié